1ère Chambre
ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 24/11/2026

tenue sous la présidence de Madame LEGRAND, assisté(e)

de Madame VARENNE et Madame BEGGAS, Conseillères

En présence de Monsieur BOILEAU, Rapporteur public

Madame PARENT, Greffière

10 heures 00

01) **DOSSIER N° 2207938** **RAPPORTEURE: Madame Myriame BEGGAS**

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du maire de Sailly-sur-la-Lys rejetant implicitement la demande du 17 juin 2022 tendant à l'abrogation partielle du plan local d'urbanisme.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame X	EDIFICES AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS	Maître GUILMAIN Pierre-Olivier

Arrêté le 28/10/2026

Le président du tribunal